



## Le Maire

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis bientôt 10 ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers notamment des visites de quartier. Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, celles-ci me permettent en effet d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier.

**Afin de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et sur les projets de la commune, j'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Borghèse-Victor Hugo le 13 janvier 2018.**

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

### • Réaménagement du boulevard Bineau

Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine aménage le boulevard Bineau (Route départementale 908) à Neully-sur-Seine. Les travaux, d'un montant total de 10 M€, ont démarré le 18 septembre 2017 et dureront jusqu'en décembre 2019.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire ceux-ci permettront au boulevard de gagner en sécurité et en esthétique et consisteront en une remise à niveau de la voirie et des trottoirs, un remplacement des arbres très penchés ou en mauvais état phytosanitaire, une sécurisation des carrefours et en une création de bande cyclable dans le sens Paris-Courbevoie.

Les travaux préalables de modernisation des réseaux souterrains se sont achevés mi-2017.

Le boulevard Bineau (RD 908) sera réaménagé entre la RD 1 et le rond-point Bineau, sur 1,4 kilomètre de voies départementales. L'aménagement maintient les deux files par sens de circulation, avec une meilleure intégration des circulations douces. L'axe sera sécurisé pour l'ensemble des usagers et le stationnement sera réorganisé. La signalisation lumineuse tricolore sera renouvelée.

Cet aménagement s'accompagne d'un nouveau projet paysager avec la végétalisation du terre-plein central et la plantation de 70 platanes à l'avancement du chantier sur les périodes de mi-novembre à mars. La visibilité dans les carrefours et des entrées charretières sera améliorée. La sécurité des usagers sera renforcée par la suppression des arbres présentant un état phytosanitaire incompatible avec leur maintien. L'offre de stationnement sera maintenue.

Les travaux pour chaque phase s'effectueront en deux temps : côté impair du boulevard dans le sens province/Paris, puis côté pair dans le sens Paris/province.

> Phase 1 - de septembre 2017 à juillet 2018 : réaménagement de la RD1 jusqu'à la rue de Chézy.

> Phase 2 - de juillet 2018 à décembre 2019 : réaménagement de la rue de Chézy jusqu'au carrefour Bineau.

La plantation des arbres sera réalisée à l'avancement et à l'issue des travaux de voirie (jusqu'à décembre 2019).

A noter que le Département des Hauts-de-Seine met en place un point d'information situé à l'angle du boulevard Bineau et du boulevard du Château. Les riverains peuvent venir poser leurs questions au sujet des travaux tous les jeudis de 13h à 16h.

### • **Circulation deux-roues motorisés sur les trottoirs**

De nombreux actes d'incivilité et manquements au code de la route m'ont été signalés dans votre quartier, notamment boulevard Victor Hugo et rue Perronet. J'ai donc demandé à la Police municipale **d'être particulièrement vigilante et de réaliser des contrôles renforcés dans ce secteur afin de verbaliser** les scooters roulant sur les trottoirs ou pratiquant des courses dans les rues, et les véhicules se garant sur les bateaux ou roulant à une vitesse excessive.

Soucieux de renforcer la sécurité des piétons dans les rues de la ville, je sensibilise régulièrement nos concitoyens sur la nécessité de respecter les règles de bonne conduite sur le domaine public. Ainsi des panneaux mobiles, rappelant l'interdiction de circuler sur les trottoirs, sont positionnés sur différents axes de la commune. La présence de ces panneaux permet une meilleure verbalisation des contrevenants (135 € pour la circulation des vélos et deux-roues motorisés hors de la chaussée), les agents faisant preuve de discernement pour les enfants.

Des campagnes d'information et de sensibilisation sont également menées auprès des propriétaires de deux roues motorisés et vélos. Parallèlement à celles-ci, nous continuons à développer l'installation d'aires de stationnement motos et vélos sur l'ensemble de la ville (plus de 1000 places à ce jour).

J'en appelle néanmoins au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour respecter les espaces dédiés aux différents usagers de l'espace public.

### • **Circulation des vélos et trottinettes sur les trottoirs**

Plusieurs riverains m'ont indiqué des problématiques de sécurité engendrées par la circulation de vélos et de trottinettes sur les trottoirs. Je souhaitais donc porter certains éléments à votre connaissance.

Les utilisateurs d'engins à roulettes sans moteur (rollers, trottinettes, skateboards, planches ou patins à roulettes) sont assimilés à des piétons et doivent à ce titre, utiliser les trottoirs pour circuler. Ces usagers restent toutefois soumis à une obligation générale de bon sens et de prudence. Ils doivent notamment veiller à la sécurité des usagers les plus vulnérables dans leurs déplacements (poussettes, personnes à mobilité réduite, enfants...).

J'ai demandé à la Police municipale d'être particulièrement vigilante sur ce sujet et que les consignes de **sécurité soient rappelées dans les conseils d'école afin que les déplacements de chacun puissent se faire en toute sécurité.**

J'en appelle néanmoins au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour respecter les espaces dédiés aux différents usagers de l'espace public. De plus, une politique de verbalisation a été mise en place depuis septembre 2017 (de septembre à ce jour, il y a eu 297 PV pour circulation sur trottoir).

### • **Plaintes sur les déjections canines**

Les habitants du quartier m'ont fait part de la présence toujours gênante d'une pollution d'origine canine dans le quartier.

Ceci m'a donné l'occasion de rappeler que l'implantation de nombreux distributeurs de sachets, la signalisation apposée dans tous les espaces verts ainsi que les corbeilles appropriées offrent une solution que d'assez nombreux propriétaires de chien ont désormais adoptée.

La mise en œuvre plus récente d'une brigade canine qui intervient tôt le matin et en soirée pouvant délivrer des amendes de 3ème classe allant de 68 € à 450 € complète ce dispositif en rappelant à certains propriétaires de chien le respect du domaine public commun.

### • **Dératisation**

La présence de rats nous ayant été signalé dans certains quartiers, une opération de dératisation a été programmée dans toute la ville.

## • Travaux à l'école Madeleine Michelis

Comme nous nous y étions engagés, les travaux de restructuration du groupe scolaire Michelis débiteront à l'été 2018, ce jusqu'à l'été 2020.

Au-delà de la rénovation du bâti existant, c'est une véritable organisation, une modernisation de cet établissement et de son identité architecturale qui sont programmés.

La performance thermique des bâtiments sera quant à elle améliorée.

## • Carrefour Bineau

Certains parmi vous ont souligné les questions de sécurité au carrefour Bineau ainsi qu'aux débouchés de la rue Cino-Del-Duca sur la porte de Villiers.

Une analyse technique sera réalisée en coordination avec le Conseil Départemental, la ville de Levallois et la ville de Paris pour rechercher des solutions d'amélioration.

## • Installation de chantier boulevard Aurelle de Paladines

La ville de Paris a déplacé les installations de chantier de l'entreprise en charge de la voirie du 17<sup>e</sup> arrondissement depuis la ZAC Batignolles vers le boulevard Aurelle de Paladines pour permettre la réalisation des chantiers de construction.

Malgré plusieurs interventions de la ville, je n'ai pas pu jusqu'à présent obtenir le déplacement de ces installations.

Le maire du 17<sup>e</sup> arrondissement et moi-même allons renouveler nos demandes conjointement auprès de madame la maire de Paris.

## À SAVOIR

• 3,3 km de pistes cyclables à Neuilly.

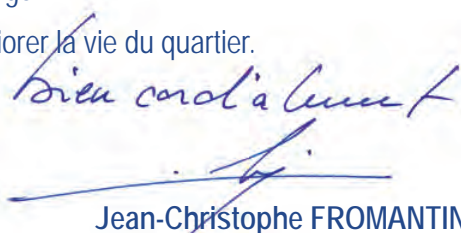
• Le Vélib' fait roue neuve.

Dès le mois d'octobre et jusqu'au printemps 2018, les stations de Vélib' vont être progressivement **modifiées pour accueillir les nouveaux vélos en libre-service désormais exploités par Smovengo.**

Plus légers, plus pratiques, plus résistants contre le vol et le vandalisme et connectés, ils seront dotés **pour 30 % de la flotte d'une assistance électrique (VAE). Un gain de temps et d'énergie pour faciliter la vie des usagers à l'image également d'une nouveauté qui permettra de restituer un vélo à une station, même quand celle-ci est déjà pleine. Après 10 ans de succès, le Vélib' nouvelle génération, trace sa route.**

Cette rencontre a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Borghèse-Victor Hugo.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN

### Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous le vendredi de 16h à 18h.

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neullysurseine.fr*



### RENCONTREZ VOS ELUS

**Dimanche 11 février de 10h30 à 12h15**  
**Place du Marché**

Une fois par mois, vos élus viennent à votre rencontre place du Marché et répondent à vos questions.

Ce dimanche, santé et solidarité seront à l'honneur.  
Prochaine rencontre le 11 mars.



### COLLECTE SOLIDAIRE DE DEEE

**24 mars de 10h à 14h**  
**Place Bagatelle et Square Jeanne d'Arc**

Recycler ses appareils électriques et électroniques, c'est aussi contribuer à la réduction des déchets ! Tous les appareils à pile, batterie ou sur secteur sont recueillis. Ils seront triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs Bougival ou recyclés par Eco-systèmes.



### ENCOMBRANTS

Pensez à vous inscrire avant de déposer vos encombrants sur le trottoir. La collecte est assurée un mercredi sur deux.

Elle est gratuite pour les particuliers. L'inscription préalable est obligatoire 48h à l'avance sur le site [neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr)

Les dépôts sauvages coûtent cher à la ville, soyez vigilants.



**Neully Actualité**

**Abonnez-vous à la newsletter  
sur [neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr)**



[neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr)



[@VilledeNeully](https://twitter.com/VilledeNeully)



[Ville de Neully](https://www.facebook.com/VilledeNeully)



[Appli Ville de Neully](#)

### INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville [www.neullysurseine.fr/coproprietes](http://www.neullysurseine.fr/coproprietes)